

LE LIEN

N°
166

JUIN 2026

PHOTOS
LA NATURE EN FÊTE

**Présentation du nouveau
Conseil Municipal**

SOMMAIRE

- Édito** 3
- Actualités**
- Vos temps forts 4
- Le carnaval en images 8
- La nature en fête 10
- La nouvelle équipe municipale 14
- Municipalité**
- Conseils Municipaux 20
- Budget 2026 24
- Jeunesse**
- L'actu' du Pôle Jeunesse 26
- Zoom**
- Api groupe 28
- Vie associative** 32
- Tribune** 34



ÉDITO

Annie DOMENICHINI
Maire de La Talaudière

Chères Talaudiéroises, Chers Talaudiéris,

C'est avec une grande émotion et un profond sens des responsabilités que je prends aujourd'hui la plume pour rédiger ce premier éditorial du mandat.

En effet, le 15 mars dernier, un vent nouveau a soufflé sur notre belle ville. L'expression des urnes est venue souligner l'importance que vous accordez à la proximité, à un cadre de vie sécurisé et globalement à un projet renouvelé. Au nom de toute l'équipe municipale, je tiens à vous remercier pour votre confiance, et soyez assurés que nous serons, avec toute la Municipalité, à l'écoute de tous.

Nous savons, en toute humilité, qu'une lourde tâche nous attend. Le fonctionnement des collectivités est souvent contraint, alors même qu'il impacte votre quotidien et revêt ainsi une importance majeure pour tout un chacun. Aussi, nous nous sommes mis au travail avec détermination, afin de défendre au mieux l'intérêt des Talaudiéris et des Talaudiéroises.

Sécurité, tranquillité et proximité sont les moteurs de notre action. Dans cet esprit, dès les premiers jours du mandat, j'ai souhaité que l'éclairage public soit rallumé sur les secteurs de la ville dont la compétence est communale. Ce déploiement est à compléter, et j'ai, dès à présent, entamé des discussions avec les différents partenaires institutionnels, sur cette thématique, comme sur d'autres. Mon mandat à Saint-Étienne Métropole me permettra de défendre au mieux les intérêts de la collectivité sur les sujets notamment d'urbanisme ou encore de voirie. J'ai, par ailleurs, rencontré l'inspectrice d'académie, afin de discuter de la carte scolaire, et ainsi défendre les classes dans nos écoles. Je me suis aussi entretenue avec les forces de l'ordre afin que la sécurité soit renforcée sur notre territoire. Enfin, j'ai rencontré les plus hauts représentants de l'État dans le département, afin que différentes problématiques, et notamment celles relatives aux nuisances olfactives, puissent trouver un aboutissement rapidement.

Prochainement, nous solliciterons aussi votre avis sur des éléments de service public, car nous avons à cœur de représenter une commune proche de ses habitants, où chacun peut s'exprimer, alerter si nécessaire, ou encore proposer ; tout ceci dans le respect de l'instance démocratique qu'est le Conseil Municipal.

Soyez assurés de mon total dévouement pour que tous ensemble nous donnions un nouvel élan à La Talaudière.

Bien fidèlement,
Votre Maire

VOS TEMPS FORTS

DES CONNEXIONS EN FAMILLE QUAND LES ÉCRANS S'INVITENT DANS LE DIALOGUE

Les vendredi 24 et samedi 25 avril, les communes de La Talaudière, Sorbiers et Saint-Jean-Bonnefonds ont proposé aux familles du territoire deux journées dédiées aux usages numériques. Spectacle, ateliers, débats : un événement gratuit et intercommunal pour apprendre à mieux vivre avec les écrans.

La soirée du vendredi a donné le ton. Au Centre culturel Le Sou, le spectacle « Ton écran dans ma tête » a réuni parents et adolescents autour d'une question que beaucoup hésitent à aborder à la maison : comment les outils numériques façonnent-ils nos cerveaux et nos relations ? Un débat animé par La Ligue de l'Enseignement a prolongé les échanges dans une salle attentive et souvent interpellée.

Le lendemain, c'est le Pôle Festif qui s'est transformé en espace de découverte tout au long de la journée. Portés par de nombreux partenaires – l'École des Parents et des

Éducateurs de la Loire, l'UDAF, Fréquence écoles, ou encore Aurélie Albrecht autour de la déconnexion numérique – les ateliers ont proposé des approches concrètes : contrôle parental pour les 6-10 ans, café des parents, séances « Déconnecter pour mieux se connecter »... La Micro-Folie a quant à elle proposé une mission artistique en réalité virtuelle, preuve que le numérique peut aussi être source de découverte culturelle.

Les familles sont reparties avec des outils et une réflexion renouvelée. « Je n'avais pas de règles vraiment fixées à la maison. Les ateliers m'ont aidés à mettre des mots sur ce que je ressentais et à instaurer un cadre bienveillant avec mes enfants », confie Aurore, maman de deux élèves en primaire. Pour Romain, père d'un collégien : « J'ai réalisé que moi aussi j'avais le téléphone à la main à table, au canapé... Le problème ne venait pas que de mon fils. Ça, c'était dur à entendre - mais utile. »



COMMÉMORATIONS

26 AVRIL

Dimanche 26 avril, La Talaudière s'est recueillie pour honorer la mémoire des victimes et des héros de la Déportation. Un moment de recueillement qui nous rappelle le devoir de transmettre aux générations futures les valeurs de liberté, de dignité et d'humanité.



8 MAI

Le 8 mai 1945, c'est la fin de la Seconde Guerre mondiale en Europe. À La Talaudière, comme dans toute la France, nous célébrons ce jour symbolique de la victoire contre le nazisme et la libération des peuples. Une commémoration qui honore le courage de ceux qui ont combattu pour notre liberté et nous appelle à rester vigilants face aux menaces qui pèsent sur nos démocraties.

LES ÉCRANS ET LES ENFANTS : DES CHIFFRES QUI INTERPELLENT

En France, les enfants et adolescents de 6 à 17 ans consacrent en moyenne plus de quatre heures par jour aux écrans, hors temps scolaire (source : Ministère des Solidarités). Chez les tout-petits, ce temps atteint déjà 1h20 par jour dès 3 ans et demi (source : UNICEF). Les experts soulignent que cette surexposition peut entraîner des déficits de sommeil, de la sédentarité, des troubles de la vue et des retards d'acquisition du langage.

Face à ces constats, les pouvoirs publics ont fixé des repères désormais intégrés au carnet de santé depuis janvier 2025 : aucun écran avant 3 ans, même en bruit de fond ; usages exceptionnels et accompagnés entre 3 et 6 ans. Le rapport national du Ministère de la Santé de 2024 recommande également de ne pas confier de smartphone à un enfant avant 11 ans.

Pour aller plus loin : crocecran.bayard-jeunesse.com et pedagojeux.fr

9 ans et 8 mois

C'est l'âge moyen auquel un enfant reçoit son premier smartphone en France. Les smartphones arrivent de plus en plus tôt, et sont plus compliqués à contrôler pour les parents.

× 3

Les enfants exposés aux écrans le matin ont un risque multiplié par trois de développer un trouble primaire du langage, selon une étude de Santé publique France.

10

C'est le nombre moyen d'écrans par foyer auquel les enfants sont potentiellement exposés.



MÉDAILLES TRAVAIL

La cérémonie des vœux au personnel municipal a été l'occasion parfaite pour récompenser les années de travail dans la fonction territoriale.

Les agents mis à l'honneur cette année :

- **Bouzid Daas**, Agent d'animation
- **Laurent Rey**, Responsable de la Maison de la Nature

ÉCLAIRAGE PUBLIC



LA NUIT, LES LUMIÈRES RESTENT ALLUMÉES

Depuis début avril, l'éclairage public est maintenu en fonctionnement toute la nuit sur l'ensemble de la commune. Un arrêté municipal met fin à l'extinction nocturne qui était jusqu'alors appliquée entre 23h et 5h. Cette mesure permanente, prise pour des raisons de sécurité, s'applique à l'ensemble du réseau d'éclairage de La Talaudière.

Le retour de l'éclairage public : un engagement tenu pour Dominique Robert, adjoint à la sécurité.

Pourquoi avoir rétabli l'éclairage public nocturne dès le début de la mandature ?

C'est le premier engagement tenu de la mandature. Cette décision répond à une attente forte, exprimée par une large majorité de talaudiéroises et talaudiéris. Le rétablissement de l'éclairage figurait dans le programme municipal soumis aux habitants et a été légitimé par leur vote. Il faut également rappeler que l'extinction nocturne mise en place précédemment n'avait pas fait l'objet de concertation avec la population.

Quels bénéfices concrets pour les talaudiéris ?

Les retours sont nombreux et positifs, le sentiment de sécurité s'est nettement amélioré. Les forains du marché évoluent dans de meilleures conditions lors du déballage aux premières heures du jour. Au-delà, éclairer une rue, un trottoir, un chemin, c'est permettre à chacun de se déplacer sereinement : la visibilité réduit les risques d'accidents et de chutes, contribue à prévenir les incivilités et facilite l'intervention des services de secours.

Comment garantir une démarche responsable ?

Le projet d'installation de nouveaux lampadaires permet de concilier efficacité et maîtrise des dépenses. Entre minuit et 5 heures du matin, la puissance est réduite : un éclairage suffisant est maintenu tout en limitant l'impact financier pour la collectivité et les habitants. Ce choix renforce également la vidéoprotection : sans source lumineuse, même les caméras les plus performantes ne peuvent enregistrer d'images exploitables. L'éclairage public est donc un complément indispensable du dispositif. Par cette action, la municipalité réaffirme sa volonté d'offrir un cadre de vie sûr, accueillant et apaisé. Et si, au détour d'une rue éclairée, nos chemins se croisent à ces heures tardives ou matinales, nous aurons toujours le plaisir de pouvoir nous reconnaître et nous saluer.



FORUM DE L'EMPLOI

LE FORUM DE L'EMPLOI FAIT LE PLEIN POUR SA DEUXIÈME ÉDITION

La salle Omnisports a vibré au rythme des rencontres professionnelles le jeudi 5 février. Entreprises, collégiens, lycéens et demandeurs d'emploi se sont retrouvés pour une journée riche en découvertes et en opportunités. Retour sur un événement qui s'impose comme un rendez-vous incontournable du territoire.

La deuxième édition du Forum de l'emploi et des savoir-faire a confirmé son statut d'événement majeur pour les trois communes partenaires. Organisé conjointement par La Talaudière, Sorbiers et Saint-Jean-Bonnefonds et avec le soutien de la région Auvergne-Rhône-Alpes, le forum a accueilli un public nombreux et varié tout au long de la journée, de 09h30 à 17 heures, dans la salle Omnisports de La Talaudière.

Une affluence qui témoigne d'un vrai besoin

Plus de 80 exposants avaient fait le déplacement pour présenter leurs activités et leurs offres d'emploi. Des secteurs variés étaient représentés : industrie, services, commerce, artisanat... Cette diversité a permis aux visiteurs de découvrir l'étendue des opportunités professionnelles présentes sur le territoire.

Parmi les visiteurs, de nombreux jeunes issus de trois collèges différents ont pu explorer des métiers souvent méconnus. « Je ne savais pas qu'il existait autant de possibilités dans l'industrie. J'ai découvert le métier de technicien en maintenance industrielle, ça m'intéresse vraiment ! », confie Lucas, élève de troisième. Sa camarade Emma partage son enthousiasme : « Les entreprises nous ont montré des vidéos avec des casques de réalité virtuelle. C'était vraiment immersif, on se projetait directement dans le métier. »

Des conférences pour s'informer et se former

Tout au long de la journée, une programmation dense de conférences a permis d'aborder des thématiques variées : l'intelligence artificielle au service de la recherche d'emploi, la transition écologique dans l'industrie, l'apprentissage, le handicap en entreprise ou encore la reconversion professionnelle. Ces interventions de 20 minutes chacune ont attiré un public attentif, désireux de comprendre les enjeux actuels du monde du travail.

« Je suis en reconversion et j'avais besoin de conseils concrets. La conférence sur l'IA m'a ouvert les yeux sur des outils que je ne connaissais pas pour optimiser ma recherche », témoigne Sophie, 35 ans, anciennement dans le secteur du commerce.

Des animations pour rendre l'emploi accessible

Au-delà des stands traditionnels, le forum a misé sur l'interactivité. Escape games sur les métiers du BTP, simulateurs de conduite, stands photo professionnels : les animations ont permis de découvrir les métiers de manière ludique et concrète.

Mathis, collégien en troisième, résume bien l'esprit du forum : « C'est génial de pouvoir essayer concrètement. Ça change tout par rapport à une simple discussion, on comprend vraiment ce que font les professionnels au quotidien. »

Un tremplin vers l'avenir

Pour les demandeurs d'emploi, ce forum représente une opportunité précieuse de rencontrer directement les recruteurs. Karim, 28 ans, est venu avec plusieurs CV : « J'ai pu échanger avec quatre entreprises différentes. Deux m'ont déjà proposé un entretien. Sans ce forum, je n'aurais jamais osé les contacter directement. »

Cette deuxième édition confirme la pertinence d'un tel événement intercommunal. En créant un espace de rencontre entre le monde professionnel et les habitants du territoire, le Forum de l'emploi et des savoir-faire s'impose comme un rendez-vous à ne pas manquer. Rendez-vous est déjà pris pour l'édition 2027 !





LE CARNAVAL ENFLAMME LE CENTRE-VILLE

Sous un soleil généreux, La Talaudière a revêtu ses habits de fête le samedi 21 mars pour son carnaval annuel. Organisé par le Comité des Fêtes, cet événement haut en couleur a cette année placé le cirque à l'honneur, transformant le centre-ville en un véritable chapiteau à ciel ouvert.

Le cortège a pris son départ depuis le Pôle Festif avant de serpenter à travers la rue de la République, la place Gambetta et la rue Victor Hugo, offrant ainsi à tout le cœur de ville une ambiance de liesse populaire. Massés en nombre le long du parcours, les talaudiérois ont profité du spectacle dans une atmosphère joyeuse et familiale.

Les chars des associations locales ont rivalisé de créativité autour du thème du cirque. Jongleurs, clowns et magiciens ont enchanté petits et grands, faisant résonner rires et applaudissements tout au long du défilé. La magie du chapiteau s'était bel et bien invitée dans les rues de La Talaudière.

Comme le veut la tradition, les festivités se sont conclues par l'embrassement de Monsieur Carnaval. Sous les acclamations du public, cette effigie symbolisant l'hiver qui s'achève a été livrée aux flammes, célébrant ainsi l'arrivée du printemps. Une belle manière de clore en fanfare cette journée de fête orchestrée par le Comité des Fêtes.



LA NATURE EN FÊTE FAIT LE PLEIN POUR SA NOUVELLE ÉDITION

Dimanche 3 mai, le parc municipal a accueilli une nouvelle édition de La Nature en Fête. Malgré une météo fraîche, le public s'est déplacé en nombre pour profiter des animations, des stands de producteurs et des ateliers proposés tout au long de la journée.

Nouveau succès pour La Nature en Fête. De 9 heures à 18 heures, le parc municipal s'est animé au rythme des stands, des spectacles et des découvertes. La pluie ayant épargné les visiteurs, l'événement a tenu toutes ses promesses, dans une ambiance conviviale et familiale.

Des animations qui ont fait le bonheur des enfants

Les plus jeunes ont vécu une journée riche en émerveillement. Le spectacle de la Volerie du Forez a captivé petits et grands, fascinés par le vol majestueux des rapaces évoluant au cœur du parc. Côté sensations, les trampolines ont rythmé la journée d'éclats de rire, tandis que la tyrolienne a permis aux plus téméraires de s'élaner dans les airs. Les balades en calèche ont, elles aussi, séduit les familles, offrant un moment de détente apprécié sous les frondaisons.





Une vitrine du savoir-faire local

Plus de trente exposants ont investi les allées du parc pour faire découvrir aux talaudiétois la richesse des producteurs et artisans du territoire : miel, fleurs, café, plantes aromatiques, légumes, cosmétiques bio, savons artisanaux, bijoux, objets en bois, biscuits, bière fermière, vin et liqueurs. Une diversité qui a permis à chacun de repartir avec une découverte gourmande ou créative.

Des ateliers pour apprendre et partager

Au-delà du marché, La Nature en Fête a aussi cultivé l'échange et la transmission. Le troc de plantes a permis aux jardiniers amateurs d'enrichir leur collection, accompagnés des conseils de rempotage prodigués par les Jardins Ouvriers. Permacité Conseils a, de son côté, initié les visiteurs aux secrets d'un sol vivant et fertile, lors d'un atelier d'étude des sols très suivi. Sans oublier le coin lecture installé sous l'arbre, parenthèse paisible appréciée des plus jeunes.

Une nouvelle réussite pour ce rendez-vous printanier, désormais bien ancré dans le calendrier de la commune.





Élections

LA NOUVELLE ÉQUIPE MUNICIPALE

Le 15 mars 2026, les talaudiérois se sont rendus aux urnes pour élire leurs représentants. La liste « Agir aujourd'hui, valoriser demain », conduite par Annie DOMENICHINI, s'est imposée avec 52,56 % des suffrages, devant la liste « Union pour une gestion démocratique, sociale et environnementale », conduite par Ramona GONZALEZ-GRAIL.

Le 22 mars, le nouveau conseil municipal était officiellement installé.

Les grandes lignes du scrutin

2 829 électeurs se sont exprimés le 15 mars dernier. La liste « Agir aujourd'hui, valoriser demain » conduite par Annie DOMENICHINI a rassemblé 1 458 voix, soit 52,56 % des suffrages exprimés, s'imposant dès le premier tour. La liste « Union pour une gestion démocratique, sociale et environnementale » conduite par Ramona GONZALEZ-GRAIL a obtenu 1 316 voix, soit 47,44 %.

2 829
VOTANTS

2 774
SUFFRAGES
EXPRIMÉS

52,56%
ANNIE
DOMENICHINI

47,44 %
RAMONA
GONZALEZ-
GRAIL

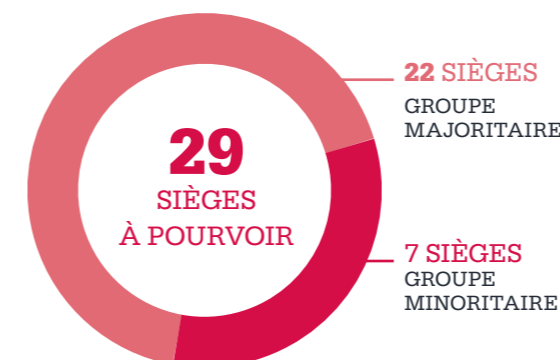
Liste	Bureau 1	Bureau 2	Bureau 3	Bureau 4	TOTAL
Agir aujourd'hui, valoriser demain (DOMENICHINI)	320	367	365	406	1 458
Union pour une gestion démocratique, sociale et environnementale (GONZALEZ-GRAIL)	281	315	326	394	1 316
Total suffrages exprimés	601	682	691	800	2 774
Bulletins nuls	7	1	2	4	14
Bulletins blancs	6	5	14	16	41
Total votants	614	688	707	820	2 829

Une nouvelle gouvernance

Depuis le 22 mars 2026, le nouveau conseil municipal de La Talaudière est installé. Les 29 conseillers municipaux ont procédé à l'élection du maire : Annie DOMENICHINI a été élue à 22 voix, ouvrant un nouveau mandat pour la commune.

Le conseil a fixé à 7 le nombre d'adjoints au maire. Annie DOMENICHINI a également confié des délégations à 14 conseillers municipaux, constituant une équipe thématique et de proximité pour conduire les affaires communales. Cinq commissions municipales thématiques ont été créées pour la durée du mandat : Urbanisme / Bâtiments / Voirie / Réseaux, Communication et culture, Finances, Sécurité, et Marchés publics.

Les séances du conseil municipal sont ouvertes à toutes et tous en salle du conseil, à la mairie. Les comptes-rendus sont accessibles sur le site internet de la commune et affichés à l'extérieur de la mairie.



Le saviez-vous ?

Le scrutin municipal est proportionnel, de liste, paritaire à deux tours avec prime majoritaire accordée à la liste arrivée en tête.

La moitié des sièges est attribuée à la liste victorieuse ; les sièges restants sont répartis à la représentation proportionnelle entre toutes les listes ayant obtenu au moins 5 % des suffrages.

Sur les 29 sièges à pourvoir : 15 reviennent à la liste majoritaire au titre de la prime, auxquels s'ajoutent 7 sièges supplémentaires par représentation proportionnelle, soit 22 sièges au total. La liste minoritaire obtient 7 sièges.

LE MAIRE ET SES ADJOINTS



ANNIE DOMENICHINI
Maire de La Talaudière



JEAN-LUC REYMOND
1^{er} adjoint
• Vie culturelle, artistique
• Vie économique et artisanale
• Animation
• Marchés forains



LAURIE DEVOUSSOUX
2^e adjointe
• Vie sportive et associative
• Sport
• Jumelages
• Associations



DOMINIQUE ROBERT
3^e adjoint
• Sécurité et tranquillité publique
• Sécurité
• Proximité
• Risques
• Circulation et stationnement



JACQUELINE BRUNON
4^e adjointe
• Intergénérationnalité, éducation et solidarités
• Petite enfance
• Enfance
• Vie scolaire
• Conseil Municipal des Enfants
• Jeunesse
• Personnes âgées
• Logement social



LANDRY KOTTIA
5^e adjoint
• Finances



SARAH BENZEMMA
6^e adjointe
• Communication



PIERRE-JEAN DURAND
7^e adjoint
• Urbanisme et environnement
• Urbanisme
• Habitat
• Environnement
• Chantiers des projets communaux

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX DÉLÉGUÉS



SOPHIE GROUSSON RELAVE
• Environnement
• Enfance
• Jumelage Allemagne



FREDDY DUBUY
• Bâtiments communaux
• Voirie
• Réseaux
• Eau potable
• Assainissement
• Déchets
• Cadre de vie



JOSETTE FRÉCON
• Commerce



ROBERT COUTURIER
• Transition énergétique
• Éclairage public
• Réseaux
• Énergies



MARION BOUCHUT
• Animation
• Protocole
• Artisanat et vie économique



YVES LAVAL
• Plan vélo
• SIVU Piscine du Val d'Onzon
• Maison des associations



AMÉLIE BELKACEMI
• Sport
• Jeunesse



STÉPHANE BRUCHET
• Festivités
• Sport



MICHÈLE BILSKI
• Handicap
• Personnes âgées



JACQUES MARCONNET
• Finances
• Marchés publics



GÉRALDINE BOURLHONNE
• Participation citoyenne



ALAIN DORVIDAL
• Maintenance des bâtiments communaux



FLORIANE MEUNIER
• Cohésion sociale



CHRISTOPHE LOPEZ
• Transports collectifs et mobilité

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX — GROUPE MINORITAIRE

Liste « Union pour une gestion démocratique, sociale et environnementale »



RAMONA
GONZALEZ-GRAIL



DOMINIQUE
SOUTRENON



MARIE-CHRISTINE
PERSOL



DANIEL
GRAMPFORT



NATHALIE
CHAPUIS



DAMIEN
LAMBERT



MARIE-NOËLLE
MORETON

Les Adjoints et l'élu de proximité vous reçoivent sur rendez-vous

Jean-Luc REYMOND	j.l.reymond@latalaudiere.fr	1er adjoint Vie culturelle, artistique et économique
Laurie DEVOUASSOUX	l.devouassoux@latalaudiere.fr	2ème adjointe Vie sportive et associative
Dominique ROBERT	d.robert@latalaudiere.fr	3ème adjoint Sécurité et Tranquillité publique
Jacqueline BRUNON	j.brunon@latalaudiere.fr	4ème adjointe Intergénérationnalité, éducation et solidarités
Landry KOTTIA	l.kottia@latalaudiere.fr	5ème adjoint Finances
Sarah BENZEMMA	s.benzemma@latalaudiere.fr	6ème adjointe Communication
Pierre-Jean DURAND	pj.durand@latalaudiere.fr	7ème adjoint Urbanisme et Environnement
Freddy DUBUY	f.dubuy@latalaudiere.fr	Conseiller délégué à la proximité



Le 7 mai, la Mairie de La Talaudière a reçu Dominique Schuffenecker, secrétaire général de la Préfecture, pour une visite de travail en compagnie d'Annie Domenichini, Maire de la commune. Un moment d'échange sur les enjeux locaux et le renforcement du partenariat État-collectivités.

Au programme : la revue des projets structurants et l'identification des leviers de soutien aux initiatives talaudiéroises. Une démarche de dialogue au service du territoire et de ses habitants.

« Le travail main dans la main entre l'État et les municipalités est le moteur essentiel du développement de nos territoires », souligne Dominique Schuffenecker.

Vidéoprotection : la commune renforce son dispositif de sécurité

Au second semestre 2025, cinq nouvelles caméras de vidéoprotection ont été déployées sur la commune, notamment place Jean Moulin et place Gambetta. Ce projet, d'un montant total de 42 180,60 € HT, bénéficie du soutien de la Région Auvergne-Rhône-Alpes à hauteur de 18 905 €, soit 50 % des dépenses éligibles, au titre du dispositif « Sécurité dans les communes ». Un dispositif qui sera amené à évoluer pour se renforcer dans les mois qui viennent.



Le véhicule de la police municipale arbore désormais les nouvelles couleurs de La Talaudière. Ce renouvellement visuel s'inscrit dans une démarche plus générale de modernisation des équipements des policiers talaudiérois, destinée à améliorer les conditions de travail et la visibilité des services sur le terrain.



CONSEIL MUNICIPAL



Le compte-rendu des conseils municipaux publié sur ces pages n'a pas vocation à être exhaustif.

Il reprend les principales délibérations débattues et soumises au vote.

Pour prendre connaissance de l'intégralité des débats, suivez le(s) QR code(s) de chaque conseil. Vous pouvez aussi consulter le compte-rendu de chaque conseil municipal porté à l'affichage public à l'extérieur de la mairie.

02 FÉVRIER 2026

Finances

- Débat d'Orientations Budgétaires (DOB) 2026
- Vote des taux des taxes locales 2026 (maintien sans augmentation)
- Avenant au contrat avec Compost'Ond pour la collecte des biodéchets des écoles (modification des tarifs et conditions d'exécution)
- Avenant au contrat avec l'École des Parents et des Éducateurs de la Loire (EPE) pour la gestion du LAEP – participation de la commune fixée à 3 548,80 € pour 2026
- Convention avec la SPA du Rhône (fourrière animale) pour 2026-2027 – redevance annuelle de 4 289,40 €
- Pôle artistique – avenants aux marchés de travaux (lots 4, 5 et 7)

Enfance / Jeunesse

- Convention Territoriale Globale – convention action petite enfance entre La Talaudière, Saint-Jean-Bonnefonds et Sorbiers (forum petite enfance du mercredi 22 avril 2026)

Intercommunalité

- Modification des statuts du SIVU Piscine du Val d'Onzon – création de deux blocs de compétence (gestion de la piscine Tournesol et future piscine intercommunale)

Urbanisme

- Désaffectation, déclassement et cession de l'ancienne maison du gardien de la salle omnisports – prix estimé à 220 000 € HT

Compte rendu des délégations

- Travaux de piétonnisation de la Place du 14 Juillet – attribution des marchés
- Spectacle « 4211 km à l'échappée » (5 février 2026, avec Sorbiers)
- Cession de l'ancienne balayeuse à easyVoorie (1 500 €)
- Rénovation de la crèche Halte-Garderie Les Coissous – demandes de subventions
- Spectacles programmés au Sou et à la Maison du Patrimoine
- Contrat d'installation de ruchers avec M. Pierre Blaise Mounier

Retrouvez le compte-rendu complet du conseil municipal en flashant ce QR Code



02 MARS 2026

Finances

- Approbation du rapport sur la politique immobilière 2025
- Reprise anticipée des résultats de l'exercice 2025 – résultat de fonctionnement : 1 214 691,46 €
- Vote du Budget Primitif 2026
- Fixation de la durée d'amortissement des attributions de compensation d'investissement (ACI) à 20 ans
- Mise à jour de l'autorisation de programme / crédits de paiement pour la nouvelle école (dépenses totales : 5 210 034,29 €)
- Mise à jour de l'autorisation de programme / crédits de paiement pour le Pôle artistique (coût global estimé : 3 152 000 €)
- Adhésions 2026 à divers organismes et associations (total : 16 825 €)
- Adhésion à la Centrale d'Achat du Numérique et des Télécoms (CANUT)
- Acceptation du don d'un appareil VisiPont par M. Jean-Paul Gendner pour la Maison du Patrimoine et de la Mesure

- Convention avec le MAMC+ pour l'exposition « Merveilles du musée » – œuvres de Maurice Marinot présentées à la Maison du Patrimoine du 7 septembre au 23 novembre 2026
- Subvention au CCAS : 164 000 € pour 2026 (solde de 130 650 € après acompte)
- Conventions et subventions aux associations bénéficiant de plus de 23 000 € (Amicale du Personnel, Comité des Fêtes, Centre socio-culturel l'Horizon, Sorbiers-Talaudière Football, Etendard, Judo Club)
- Subvention au Comité de Jumelage Mali : 20 000 € pour 2026
- Subventions annuelles de fonctionnement aux associations (total : 20 181 €)
- Subvention à l'Association Les Coissous (crèche et jardin d'enfants) : 136 000 € pour 2026
- Convention et subvention avec le Sorbiers-Saint-Jean-Talaudière Handball : 5 100 €
- Convention et subvention avec le Tennis Club : 15 500 €

- Convention et subvention avec CAP Musique : 32 871 €
- Convention et subvention avec CAP Danse : 10 000 €
- Convention et subvention avec l'Harmonie de la Chazotte : 2 720 € (rémunération des directeurs musicaux)
- Subvention exceptionnelle pour les Foulées de Noël by Crédit Mutuel : 1 000 €
- Subventions exceptionnelles aux CFA Michel Cluzel (120 €) et CFA du Roannais (60 €)
- Subvention exceptionnelle au Cyclos Talaudière-Sorbiers pour « La Talaudiéroise » du 23 mai 2026 : 1 000 €
- Subvention exceptionnelle au Club sportif bouliste pour le Challenge de la Municipalité (mai 2026) : 900 €
- Subvention exceptionnelle à l'association des retraités FO (taxe d'habitation) : 120 €
- Subvention exceptionnelle au Relais Petite Enfance La Ribambelle (maintenance logiciel INOE) : 395 €

Enfance / Jeunesse

- Ouverture des chantiers éducatifs 2026 (jeunes 16-25 ans) – du 8 avril au 30 novembre 2026, coût estimé à 4 781 € pour la commune
- Convention de partenariat numérique avec le collège Pierre et Marie Curie et la commune de Saint-Christo-en-Jarez (ateliers numériques de mars à juin 2026)

Fonction Publique

- Avenant à la convention CNRACL 2023-2026 avec le Centre de Gestion de la Loire (nouveaux tarifs au 1er janvier 2026)
- Recours à 2 contrats d'apprentissage CAP Aménagements Paysagers (2 ans)
- Création de 45 emplois non permanents saisonniers (services techniques et administratifs) du 22 juin au 31 août 2026, et 2 emplois non permanents à temps complet (espaces verts) du 1er mai au 31 octobre 2026

Compte rendu des délégations

- Mission CSPS attribuée à Bureau Veritas pour les travaux de la place du 14 Juillet (1 194 € HT)
- Spectacles programmés au Sou, à la Maison du Patrimoine et à la Bibliothèque
- Contrat de maintenance GTC chauffage renouvelé avec Chaussontec (1 632 € HT/an)
- Convention partenariale avec Loire en Scène pour le spectacle « ça déménage » au pôle festif (6 mars 2026)

Retrouvez le compte-rendu complet du conseil municipal en flashant ce QR Code



22 MARS 2026

Institutions et vie politique

- Allocution de la maire sortante Ramona GONZALEZ-GRAIL à l'occasion de la passation de pouvoir
- Élection du Maire — Annie DOMENICHINI élue Maire de La Talaudière à la majorité absolue dès le premier tour (22 voix contre 7 pour Ramona GONZALEZ-GRAIL), suite aux élections municipales du 15 mars 2026
- Allocution de la nouvelle Maire Annie DOMENICHINI
- Fixation du nombre d'adjoints au maire — 7 postes (à l'unanimité, 29 voix pour)
- Élection des adjoints au maire à la majorité absolue dès le premier tour — liste conduite par Jean-Luc REYMOND (22 voix) :
1^{er} Adjoint : Jean-Luc REYMOND
2^e Adjointe : Laurie DEVOUASSOUX
3^e Adjoint : Dominique ROBERT
4^e Adjointe : Jacqueline BRUNON
5^e Adjoint : Landry KOTTIA
6^e Adjointe : Sarah BENZEMMA
7^e Adjoint : Pierre-Jean DURAND
- Lecture de la Charte de l'élu local (prise d'acte à l'unanimité)

Retrouvez le compte-rendu complet du conseil municipal en flashant ce QR Code



03 AVRIL 2026

Institutions et vie politique

- Fixation des indemnités de fonction des membres du conseil municipal (Maire, adjoints, conseillers délégués et conseillers municipaux)
- Désignation des représentants de la commune dans les organismes extérieurs : SIEL, Entente Piscine, CNAS, SPL Cap Métropole, SPL De la Terre à l'Assiette – Cuisine Centrale
- Désignation des représentants municipaux auprès des associations communales (Cap Danse, Cap Musique, Tennis Club, Etendard, Sorbiers-La Talaudière Football, Judo Club, Centre Social, Crèche Les Coissous, Relais La Ribambelle, Comités de Jumelage Allemagne et Mali, Harmonie de la Chazotte)
- Élection des membres du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) — Présidente de droit : Annie DOMENICHINI ; 5 membres du groupe majoritaire et 1 membre du groupe minoritaire (Marie-Christine PERSOL)
- Composition de la Commission communale pour l'accessibilité
- Création de 5 commissions municipales thématiques pour la durée du mandat : Urbanisme/Bâtiments/Voirie/Réseaux, Communication et culture, Finances, Sécurité, Marchés Publics

Retrouvez le compte-rendu complet du conseil municipal en flashant ce QR Code



27 AVRIL 2026

Vie politique et institutions

- Plusieurs commissions ont été constituées à la suite du renouvellement du conseil municipal. La commission de contrôle des listes électorales associe trois élus de la majorité — Robert COUTURIER, Géraldine BOURLHONNE et Yves LAVAL — et deux élus de la minorité — Marie-Noëlle MORETON et Dominique SOUTRENON. La commission communale des impôts directs (CCID), présidée par la maire, est composée de 16 commissaires titulaires et 16 suppléants. Dominique ROBERT est par ailleurs désigné correspondant défense, en charge de l'information du conseil et des talaudiérois sur les questions de défense et du lien Armée-Nation.
- Une enveloppe annuelle de 3 000 €, soit 2,48 % du montant des indemnités de fonction, est consacrée à la formation des élus municipaux. Les formations financées portent sur les délégations exercées, les compétences de la collectivité et la gestion des politiques locales : finances publiques, marchés publics, démocratie locale, intercommunalité.

Vie associative et culturelle

- Une subvention exceptionnelle de 500 € est attribuée à l'association « À tout cœur », groupe vocal talaudiérois fondé en 1990, pour la célébration de ses 35 ans. Deux concerts sont programmés les 13 et 14 juin au centre culturel le Sou.
- L'étang paysager accueillera le 20 juillet à 20 heures le concert flottant « MARINERO » porté par la compagnie pianO du lac, après le succès des représentations de juillet 2025. Le spectacle, ouvert à toutes et tous, fonctionne au chapeau (tarif conseillé : 13 €, minimum 6 €).
- La Société métrique de France, association nationale d'étude des poids et mesures réunissant une centaine d'adhérents, est domiciliée à titre gratuit et provisoire à la Maison du Patrimoine et de la Mesure.

Éclairage public

- Deux mâts accidentés font l'objet de travaux de remise en état confiés au SIEL-Territoire d'énergie Loire : rue Condorcet (1 465 € HT, dont 259 € à la charge de la commune) et rue Jean de la Fontaine (2 822 € HT, dont 316 € à la charge de la commune).

Enfance et jeunesse

- L'aide au BAF est révisée : les 70 € accordés à chaque jeune talaudiérois âgé de 16 à 25 ans seront désormais versés à l'issue de la première partie de la formation théorique, et non plus à la formation d'approfondissement, à la suite de la suppression des aides de la région, du département et de Saint-Étienne Métropole. Cinq jeunes sont concernés.
- Le conseil rend par ailleurs un avis favorable au déménagement temporaire de la crèche Les Coissous, dans le cadre des travaux de rénovation-extension prévus de septembre 2026 à mars 2028. La commune mettra à disposition des salles inoccupées de l'Espace Petite Enfance Jean Plathey ; la capacité d'accueil passe provisoirement de 36 à 26 places.

Urbanisme et foncier

- Deux conventions sont signées avec ENEDIS pour améliorer la qualité de la desserte électrique : l'implantation d'un poste de transformation sur la parcelle B 1467 (Fontvieille) et le passage d'une canalisation souterraine sur la parcelle AD 159, rue Victor Hugo. Ces mises à disposition sont consenties à titre gracieux.
- La parcelle communale AD n° 663, d'une superficie de 75 m² rue Jean Giono, est cédée à des riverains pour 1 500 €, conformément à l'estimation de France Domaines.



Restauration collective

- Les statuts de la SPL « De la terre à l'assiette », qui produit les repas de la restauration scolaire pour La Talaudière, Sorbiers et Saint-Jean-Bonnefonds, sont modifiés. Le conseil d'administration passe à 11 sièges et La Talaudière dispose désormais de 3 administrateurs. Un nouveau contrat de fourniture et de livraison de repas est conclu avec la SPL pour la période du 20 avril 2026 au 31 août 2029.

Ressources humaines

- Trois emplois non permanents d'ouvriers, à raison de 8 heures hebdomadaires, sont créés pour la saison culturelle 2026/2027 du centre culturel le Sou, à compter du 24 août 2026. Ces agents assurent l'accueil du public lors des séances de cinéma et des spectacles, ainsi que l'appui à la billetterie.

Décisions prises par délégation

- Signature d'un contrat avec la compagnie Les Désaxés Théâtre pour un spectacle-débat sur la place des écrans, le 24 avril au Sou (1 310 €), dans le cadre des actions parentalité de la Convention Territoriale Globale intercommunale.
- Attribution du marché de contrôle technique pour la réhabilitation-extension de la crèche à la société ALPES CONTROLES (9 120 € HT).
- Signature d'un contrat avec Kons'diz pour trois représentations de contes les 5 avril, 7 juin et 27 juin, à la bibliothèque et à la Maison du Patrimoine et de la Mesure (870 €).

Retrouvez le compte-rendu complet du conseil municipal en flashant ce QR Code





BUDGET 2026 LA COMMUNE APPLIQUE LE BUDGET VOTÉ

Le Budget Primitif 2026 de La Talaudière s'élève à 16,25 millions d'euros. Adopté par l'ancien conseil municipal le 2 mars 2026, soit deux semaines avant les élections municipales du 15 mars, il s'impose à la nouvelle équipe élue, qui se doit de l'exécuter tel que voté.

Un budget adopté avant le renouvellement du conseil

En France, le budget primitif d'une commune doit être voté avant le 15 avril de l'année en cours. Le budget 2026 a été présenté au vote le 2 mars 2026 et adopté avant la tenue des élections municipales. Le nouveau conseil, installé le 22 mars 2026, hérite ainsi d'un cadre budgétaire qu'il n'a pas élaboré mais qu'il a l'obligation légale d'appliquer pour l'exercice en cours. Landry Kottia, adjoint aux finances, explique : "l'ancien conseil municipal avait pour habitude de faire voter le budget début avril chaque année. Contrairement à cette pratique habituelle et malgré l'étonnement de l'époque, le budget 2026 a été soumis au vote début mars 2026 et adopté, ceci avant même la tenue des élections municipales. »

La section de fonctionnement : 10,15 M€

Les dépenses de fonctionnement s'établissent à 10,15 M€. La masse salariale représente le premier poste, avec 4,55 M€, soit près de la moitié du budget de fonctionnement. Les charges à caractère général (énergie, entretien, prestations de services) s'élèvent à 2,03 M€, et les autres charges de gestion courante – dont les subventions aux associations – à 1,64 M€.

Du côté des recettes, la fiscalité locale constitue la ressource principale avec 4,96 M€. Les dotations et subventions de l'État représentent 1,69 M€, auxquels s'ajoutent les reversements de Saint-Étienne Métropole pour 2,43 M€.

Budget Total

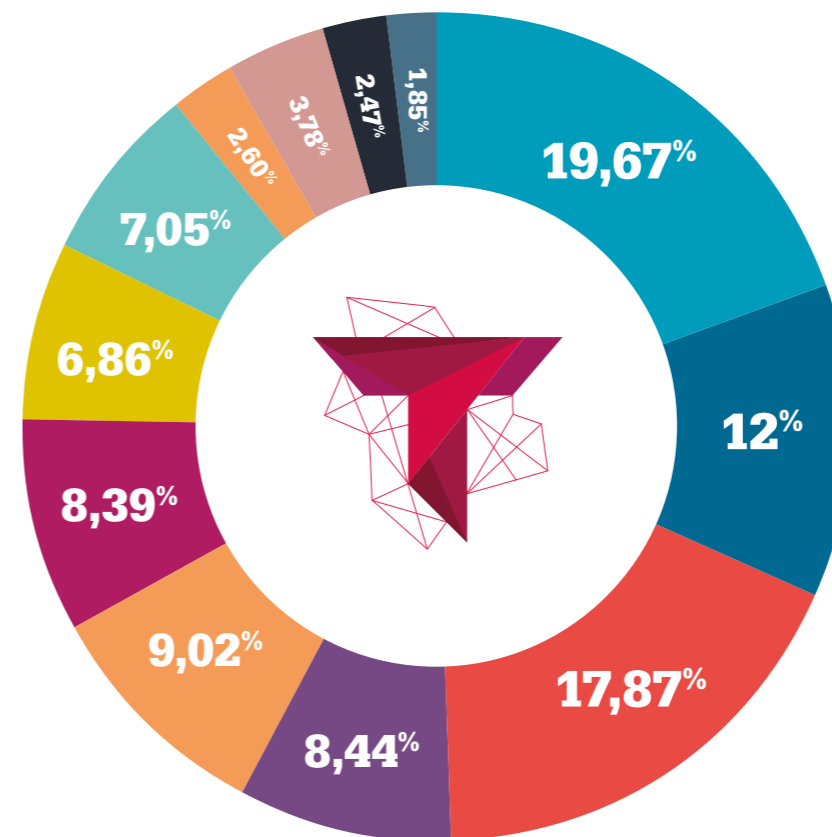
16,25 M€

Fonctionnement

10,15 M€

Investissement

6,10 M€

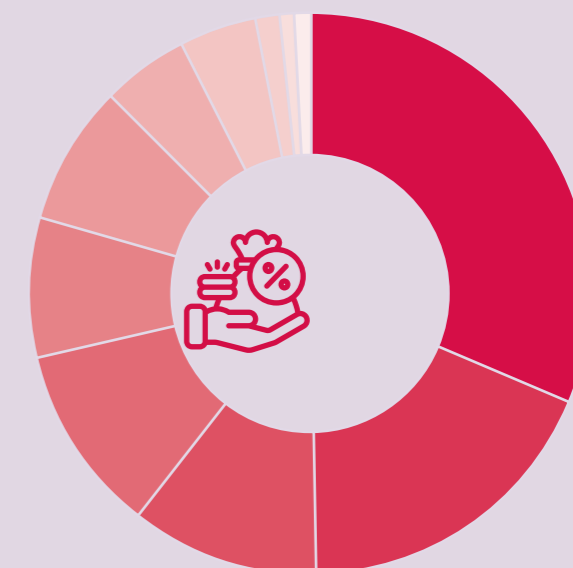


Répartition des dépenses annuelles

Services généraux	19,67 %
Aménagements urbains	12 %
Culture	17,87 %
Remboursement dette	8,44 %
Enseignement & formation	9,02 %
Sport Jeunesse	8,39 %
Report 2025	6,86 %
Autofinancement des investissements	7,05 %
Famille	2,60 %
Sécurité & salubrité	3,78 %
Interventions sociales	2,47 %

Provenance des recettes communales

Contribuables	32,4 %
Reversements Saint-Étienne Métropole	17,3 %
Dotations & subventions d'État	13,3 %
Affectation résultat 2025	8 %
Autofinancement	7,1 %
Emprunt nouveau	6,9 %
Subventions reçues (hors État)	4,3 %
Usagers des services	3,5 %
Cessions d'actifs	1,4 %
Produits exceptionnels et financiers-atténuations de charges-vente surplus électricité	1,6 %
Excédent investissement reporté	4,2 %



La section d'investissement : 6,10 M€

Le programme d'investissement 2026 s'élève à 6,10 M€. Le chantier du Pôle artistique représente à lui seul 1,93 M€. Les autres immobilisations (bâtiments, voirie, matériel) totalisent 1,27 M€, et le remboursement du capital des emprunts 1,13 M€. Les travaux de réhabilitation de la crèche (200 000 €) et de la place du 14 Juillet (56 000 €) figurent également au programme.

Ces investissements sont financés par l'autofinancement (1,08 M€ viré depuis le fonctionnement), l'affectation du résultat 2025 et le FCTVA (1,61 M€), un emprunt maîtrisé (1,05 M€) et des cessions de biens (212 800 €).





ATELIERS ET SOIRÉES DE L'ORIENTATION

Les soirées de l'orientation proposées aux familles et aux collégiens ont rencontré un vif succès. Elles confirment l'intérêt pour ces temps d'échange et de réflexion autour de l'avenir scolaire et professionnel des jeunes. En parallèle, le pôle jeunesse a proposé un nouveau format spécial collégiens et lycéens avec des ateliers plus interactifs et ciblés autour des métiers du numérique, de l'engagement et de Parcoursup. Des temps qui favorisent une meilleure connaissance de soi et des possibles pour construire un projet d'avenir motivant.



DEUX MISSIONS DE SENSIBILISATION

De jeunes lycéens se sont engagés avec le Pôle Jeunesse pour sensibiliser les plus jeunes aux métiers du numérique et à l'usage des écrans.

- 9 lycéens se sont portés volontaires pour écrire, enregistrer et réaliser des montages radio sur des femmes qui ont marqué le monde du numérique. Une réalisation qui viendra rejoindre l'animation « Ose le numérique » réalisée en partenariat avec le Département.

- 4 lycéens ont été formés par une médiatrice numérique de l'UDAF pour animer l'escape game « Détective du numérique » présenté le 25 avril 2026 lors de l'évènement « Des Connexions en Famille ».

FORUM DES ENTREPRISES

Cette année encore, le Pôle Jeunesse s'est impliqué activement dans l'organisation et dans l'animation du forum des entreprises en partenariat avec une classe de 17 jeunes de bac pro commerce de la MFR de Saint-Chamond. Une expérience enrichissante pour ces jeunes qui ont eu en charge l'accueil des visiteurs, le service du cocktail, la préparation des conférences et la tenue d'un stand sur l'apprentissage. Info Jeunes était également présent pour répondre aux préjugés et stéréotypes tenaces de l'orientation en proposant un atelier aux collégiens de La Talaudière et de Saint-Étienne.



Pôle Jeunesse
31 rue Evrard
pjj@latalaudiere.fr
ou 06 84 75 35 26

Vie économique

API GROUPE S'INSTALLE À LA TALAUDIÈRE

Jean-Michel Cinieri a cherché pendant trois ans. Fondateur du groupe API en 2011, il savait ce qu'il voulait : un siège stratégique au cœur de sa zone d'intervention régionale. En 2024, il trouve et acquiert les locaux de La Talaudière. Ce n'est pas un simple déménagement depuis La Terrasse à Saint-Étienne : c'est un choix assumé d'ancrage territorial, porteur d'emplois et de développement.

Une trajectoire entrepreneuriale ancrée en Loire

Le groupe API naît en 2011 de la volonté de Jean-Michel Cinieri de proposer des services professionnels adaptés aux réalités locales. D'abord spécialisé en nettoyage professionnel, il diversifie progressivement son offre. En 2022, Florian Colombet le rejoint et crée la branche paysagère. S'ajoutent ensuite la lutte anti-nuisibles, puis en 2024 les multiservices (plomberie, peinture, petits travaux). Chaque expansion répond à une demande cliente identifiée, jamais à une opportunité spéculative.

Avec 200 collaborateurs et un chiffre d'affaires de 5 millions d'euros en 2025, API affiche une croissance régulière : plus de 10 % chaque année depuis quatre ans, avec un horizon ambitieux – doubler le CA d'ici 2029. Mais cette croissance suit une logique claire : grandir en restant proche de ses clients, en maîtrisant la qualité, en investissant dans ses équipes.

Pourquoi La Talaudière ?

La décision de s'implanter à La Talaudière répond à une logique stratégique simple. API intervient sur six départements : la Loire (42), la Haute-Loire (43), le Rhône (69), l'Ain (01), le Puy-de-Dôme (63) et l'Allier (03). La Talaudière, située au croisement de ces zones, offre une position centrale idéale pour rayonner, servir plus vite, et maintenir un lien quotidien avec la clientèle.

Trois ans de recherche foncière précèdent l'acquisition des locaux. Trois ans pour trouver le bon bâtiment, les bonnes conditions, la commune adaptée. Ce qui pourrait sembler laborieux reflète en réalité la détermination : API n'achète pas n'importe où. Il s'enracine là où il peut le mieux servir et grandir.

API Groupe en chiffres

Chiffre d'affaires :
5 millions d'euros (2025)

Effectif : **200 salariés**, dont **84 %** en CDI
60 recrutements sur les **2** dernières années
(bassins de Saint-Étienne et Lyon)

Portefeuille clients :
plus de 500 clients actifs par mois

Implantation : **2 agences**
(La Talaudière – siège social / Villeurbanne)

Activité propreté :
+ 400 sites nettoyés mensuellement
(bureaux, industrie, espaces sportifs, commerces...)

Activité paysage : **+ 100 sites** entretenus par an
(de **100 m² à 10 hectares**) /
30 créations annuelles

Activité nuisibles :
1 500 interventions par an

Activité multiservices :
+ 2 000 heures réalisées
en 2025 (première année)

Engagement RH : **97 % des nouveaux salariés** accompagnés via tutorat / **100 %** des promotions réalisées en interne / turnover en baisse de **25 %** entre 2022 et 2025

Engagement environnemental : **100 % de produits écolabellisés** (propreté) / **100 %** lutte biologique (paysage) / plus de **50 % d'alternatives naturelles** (nuisibles)

Engagement local :
plus de 10 associations soutenues (2025)



Embaucher talaudiéris et talaudiéroises

Avec cette implantation vient un besoin criant de main-d'œuvre qualifiée. API recrute actuellement :

- Agents d'entretien ou agents polyvalents (permis B obligatoire)
- Vitriers
- Paysagistes

Ces postes ne sont pas des emplois précaires. Ils incarnent la stratégie RH du groupe : investir dans la formation, l'intégration et les conditions de travail. Pauline Cinieri, directrice générale depuis 2024 et ancienne cadre d'un grand groupe, pilote cette démarche. Elle a apporté une vision : augmenter le chiffre d'affaires sans surcharger les équipes existantes, et pour cela, revoir les conditions de travail elles-mêmes.

Traditionnellement, les nettoyeurs interviennent avant 8 h et après 18 h — des horaires usants. API accompagne ses clients pour assouplir ces créneaux : journées compactes, horaires plus réguliers, meilleure articulation avec la vie familiale. Le bénéfice ? Les salariés travaillent mieux, les clients sont servis avec plus de stabilité, et le groupe grandit sans épuiser ses équipes.

À chaque arrivée, formation au français, tutorat personnalisé, sensibilisation aux enjeux de sécurité et d'environnement. API investit dès les premiers jours.

Quatre spécialités, une expertise régionale

- API Propreté maîtrise tous les registres du nettoyage professionnel. Bureaux, usines, immeubles syndiqués : une équipe certifiée Qualiprope garantit des environnements impeccables.
- API Paysage transforme les espaces verts. Conception de jardins, entretien durable, aménagement d'espaces publics : une approche globale et respectueuse de la nature.
- API Anti-Nuisibles protège vos locaux. Dératisation, désinsectisation, surveillance 24/24 : une réactivité et une expertise éprouvées.
- API Multiservices répond aux petits travaux du quotidien. Plomberie, peinture, montage : des équipes polyvalentes et réactives.



Une entreprise qui grandit avec ses territoires

API aurait pu rester à Saint-Étienne. Elle aurait pu chercher à tout prix une ville plus grande, plus visible. Elle a choisi La Talaudière parce que c'est là que ses clients sont, que c'est là qu'elle peut servir au mieux. Et parce qu'une entreprise s'enracine quand elle y embauche, forme et progresse avec son territoire.

En 2024, c'est ce choix qu'API a fait. Les trois ans de recherche, l'acquisition des locaux, l'ouverture de postes : ce sont les actes concrets d'un ancrage durable.



MASE : une rare certification de qualité et de responsabilité

API détient la certification MASE — Manuel d'Amélioration Sécurité Entreprise, un label exigeant reconnu dans le BTP et les services. Elle figure parmi les trois seules entreprises du département à la posséder.

Cette certification garantit deux choses : d'abord, que la sécurité et la santé des collaborateurs sont une priorité absolue (formation, prévention des risques, suivi régulier) ; ensuite, que l'environnement est respecté (gestion des déchets, réduction de l'empreinte énergétique, pratiques durables). Pour les talaudiéris qui travaillent chez API, c'est l'assurance d'un employeur responsable. Pour les clients publics et privés exigeants, c'est la garantie que chaque intervention respecte des standards élevés.



LE MOT DES ASSOS

Centre socio-culturel l'Horizon

Le GAP (groupe autonome de peinture) expose actuellement jusqu'au 4 mai 2026 au centre social l'Horizon, offrant au public un espace de découverte et d'échange. Cette exposition présente des œuvres variées, reflet du talent et de l'implication des participants. Accessible à tous, cet événement constitue une belle occasion de valoriser les talents locaux et de promouvoir la créativité et le partage.

Dans cette dynamique, une rencontre intergénérationnelle a été organisée le 12 mars à la maison de retraite Emeis de La Talaudière. Ce moment fort a pris la forme d'un atelier peinture dans une ambiance conviviale et bienveillante. Cette belle initiative est née de la collaboration entre Luigia, art-thérapeute et Jennifer, toutes deux animatrices à Emeis et les artistes du GAP. Ensemble, ils ont accompagné les participants dans la réalisation d'un tableau collectif : « l'arbre de la rencontre aux mille couleurs ». Cet atelier a permis de stimuler l'imagination, de favoriser les échanges et d'apporter un réel bien-être aux résidents.

Le GAP poursuit ses actions en annonçant d'ores et déjà la reconduction de son exposition lors de la première semaine de novembre. À cette occasion, le public pourra découvrir de nouveaux tableaux, ainsi que des créations originales telles que des cartes de vœux et des marque-pages. Ces réalisations, accessibles à tous, permettront à chacun de soutenir concrètement les actions du groupe.

En effet, cette exposition s'inscrit dans une démarche d'entraide : les fonds récoltés viendront alimenter la caisse dédiée du GAP permettant ainsi de soutenir de futurs projets et de favoriser l'accès à des activités artistiques et culturelles.

À travers ces initiatives, le GAP confirme qu'il est bien plus qu'un simple groupe : c'est une équipe soudée et dynamique portée par de nombreux projets.



À Tout Chœur

La chorale À Tout Chœur de La Talaudière donne chaque année un concert solidaire au bénéfice d'une association

Le dimanche 1er février, cette manifestation a eu lieu au profit de l'APPEL (association philanthropique de parents d'enfants atteints de leucémie ou autres cancers)

Le concert s'est déroulé devant un public nombreux et dans une ambiance de chaleur humaine, d'empathie et d'émotion.

Le public, notre chef de chœur, les chanteurs et les musiciens ont vécu ce jour-là, un grand moment de solidarité.

La recette de 3 142 € a bénéficié entièrement à l'association.



L'Harmonie de la Chazotte

CONCERTS DU NOUVEL AN

Pour nos concerts du Nouvel An, deux représentations, le samedi 10 janvier à 20h30 et le dimanche 11 janvier à 15h30 au Centre culturel Le Sou, complet les deux fois, avec en première partie, le BlablaOrchestra composé de jeunes musiciens de Cap Musique. Les musiciens de l'Harmonie et leurs chefs, Florent, Amélie et Julien, ont pu proposer un programme musical varié de Lawrence d'Arabie à Magic Waltz, puis Forrest Gump pour le final commun.

LES CÉRÉMONIES OFFICIELLES

L'Harmonie de la Chazotte était présente pour les cérémonies du 19 mars et du 8 mai devant le monument au mort de La Talaudière, pour interpréter les sonneries officielles, La Marseillaise et une marche militaire. Un devoir de mémoire à transmettre avec passion aux générations futures !

GALERIE 58

L'ensemble de cuivres de l'Harmonie de la Chazotte, nommé Galerie 58, a commencé l'année 2026 avec un beau concert le 25 janvier à l'Église de La Talaudière. Ceux qui furent présents ont également pu entendre le chœur Jubilate, basé à Saint-Chamond, avec même deux morceaux communs en fin de concert.

LE STAGE

Dimanche 22 mars, toute la journée, sous la direction de nos 3 chefs, l'orchestre a répété les morceaux des prochains concerts, en ensemble ou par pupitres ; une journée de travail avec de bons moments conviviaux au repas de midi et aux goûters... !

PROCHAIN CONCERT

27/06/2026

Concert gastronomique à 20h30 au Centre culturel Le Sou à La Talaudière.



Contact :

Julien Barrier

06 60 37 76 61

harmoniedelachazotte.free.fr



Exploit pour les féminines du STF ! L'équipe vient d'accéder officiellement à la R1, le plus haut niveau régional. Une montée qui récompense le travail et l'engagement de toute l'équipe.

Sorbiers La Talaudière Football

Le club de football Sorbiers La Talaudière Football (STF) a organisé, au mois d'avril, l'Onzon Cup, un tournoi destiné aux catégories U6, U7 et U8. Club dynamique du territoire, le STF œuvre au quotidien pour la formation des jeunes et la transmission des valeurs sportives. L'événement a rassemblé de nombreux enfants dans une ambiance conviviale et familiale. Sous un magnifique soleil, les jeunes joueurs ont pleinement profité de cette belle journée de football. Parents, éducateurs et bénévoles étaient également mobilisés pour faire de cette manifestation une vraie réussite.



LIBRE EXPRESSION

Liste d'Union pour une Gestion Démocratique Sociale et Environnementale

Dans un scrutin très serré, seulement 148 voix d'écart, nous remercions les 1 316 électeurs qui nous ont accordé leur confiance (sur 2 774 suffrages exprimés). Nous continuerons à suivre attentivement la gestion municipale, à porter nos idées, proposer et alerter chaque fois que nécessaire, toujours dans l'intérêt général.

La nouvelle majorité semble privilégier l'apparat, comme en témoigne la remise en lumière nocturne, décidée sans étude suffisante ni prise en compte des enjeux financiers et environnementaux, pour un coût de 50 000 € dans un contexte de hausse de l'énergie.

D'autres dépenses manquent de lisibilité. Nous défendons une gestion responsable, centrée sur les services, la solidarité et la proximité.

Enfin, nous regrettons que la FNACA de La Talaudière ait été écartée de la présidence de la commémoration du 26 avril au profit de celle de Sorbiers.

Restons en contact : la.talaudiere.ensemble@gmail.com

921 signes

Agir aujourd'hui Valoriser demain

Après 50 ans d'hégémonie d'une gouvernance sans partage sur notre commune une page se tourne. Les Romains disaient « qu'il n'y avait pas loin du Capitole à la Roche Tarpéienne », comprenez de la gloire à la chute. Rien n'est donc éternel, ni les empires, ni les étoiles.

À l'issue d'une campagne électorale particulièrement agressive menée par un adversaire se revendiquant de valeurs démocratiques, notre équipe n'a bénéficié ni de félicitations républicaines, ni d'une véritable transmission.

Outre la disparition de certains dossiers, nous regrettons le retrait du comité des fêtes de la vie associative, dans un contexte marqué davantage par des considérations politiques que par l'intérêt général.

Laissons là les vaines polémiques, mais cela devait être dit et écrit une bonne fois pour toutes.

Au cours de cette mandature, nous répondrons à vos attentes et une proximité attentive auprès de nos concitoyens restera notre mot d'ordre.

Le Groupe majoritaire

957 signes

En application de l'article L2121-27-1 du CGCT, un espace est réservé à l'expression des élus du Conseil Municipal dans le magazine d'informations municipales. Conformément à la législation en vigueur et à l'objet même de ce magazine, ces tribunes libres portent exclusivement sur des sujets d'intérêt communal.

L'espace réservé est réparti à égalité entre le groupe « Liste d'Union pour une Gestion démocratique Sociale et Environnementale » et le groupe « Agir aujourd'hui, valoriser demain ». Il correspond à 1000 signes titre et espaces compris. Les signataires ne pourront faire mention que de leurs mandats et appartenances politiques à l'exception de toute autre qualité.

VIVRE ENSEMBLE

À La Talaudière, le vivre-ensemble repose sur le respect et la bienveillance. Chacun peut contribuer à préserver une ville agréable et accueillante. Les plantations et espaces verts embellissent notre commune au quotidien. Ils sont entretenus avec soin par les agents municipaux. Respecter leur travail, c'est protéger les aménagements et garder les lieux propres.

La vigilance concernant les déjections canines est également essentielle.

Ramasser les déjections de son animal est un geste de civisme et de respect. Une ville propre améliore le cadre de vie de tous les habitants.

Le respect des zones limitées à 30 km/h est aussi très important. Ces limitations permettent de renforcer la sécurité des piétons et des cyclistes. Les passages piétons doivent être abordés avec attention et prudence. Les enfants, les personnes âgées et les usagers fragiles doivent pouvoir traverser sereinement. Un comportement responsable favorise une circulation plus apaisée.

Grâce à des gestes simples et au respect de chacun, La Talaudière reste une ville où il fait bon vivre ensemble.



L'EXPÉRIENCE NE REMPLACE PAS LA PRUDENCE!

L'ÂGE CHANGE, LA ROUTE AUSSI. ADAPTEZ-VOUS.

Sur les routes, les seniors sont particulièrement exposés aux risques d'accident. Ils représentent un enjeu spécifique de la sécurité routière. En 2016, ils étaient 886 à avoir perdu la vie sur la route, soit 25 % de la totalité de la mortalité routière alors qu'ils ne représentent que 19 % de la population.

Afin de limiter les risques, différentes solutions existent pour savoir si vous êtes encore apte à la conduite, notamment des stages de remise à niveau.

N'hésitez pas à poser des questions à votre médecin, et à lui demander des conseils.



**VOS DÉCHETS,
JETEZ-LES
DANS LA
POUBELLE!**